

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 4

Artikel: De quelques expressions militaires
Autor: R.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rentes « démocraties populaires » sur un territoire autre que le leur propre. Il semble qu'il faille voir là en premier lieu un moyen d'isolement du milieu national.

Pendant un certain nombre d'années, cette armée restera sans doute en grande partie sous la forme d'unités-cadres comme cela est apparu après la reprise en main consécutive à l'insurrection. Un nouveau développement de l'armée afin d'atteindre les normes fixées initialement ne semble pas devoir être repris avant qu'un certain nombre de classes d'âge façonnées par le régime soient parvenues à l'âge de servir, c'est-à-dire à partir de 1965.

J. PERRET-GENTIL

De quelques expressions militaires

*Dédié à un jeune camarade
qui a bien voulu nous
demander notre avis.*

R. M.

« Kasavubu mobilise » : ce verbe transitif appelle un complément direct. Dans le contexte congolais on saisit bien qu'il s'agit de *lever des troupes*, mais « mobiliser » peut avoir aussi d'autres acceptations, notamment dans le langage financier ou économique.

« Il a fait la mob. de 39/45 » : expression populaire chère aux soldats de la Suisse romande, mais grammaticalement vicieuse. La mobilisation est *l'ensemble des dispositions prises pour mettre sur pied de guerre les forces militaires d'un pays*. Elle ne comporte aucune notion de « durée du service ». Bien au contraire, on s'efforce dans tous les Etats d'en limiter les délais d'exécution. En Suisse particulièrement, où grâce à nos traditions militaires, à l'exiguïté du territoire, à un

réseau ferroviaire très développé, à la séparation organique des troupes frontière et de l'armée de campagne, les opérations de mobilisation prennent un minimum de temps, ne dépassant pas 2-3 jours ! A la mobilisation, largement décentralisée, succèdent la concentration des grandes unités et l'articulation de l'armée selon le plan stratégique décidé par le commandant en chef. La période qui suit se nomme, dans le vocabulaire helvétique, le « service actif » (expression peu satisfaisante qui pourrait être remplacée par *service en campagne*) aussi longtemps que le pays n'est pas entraîné dans un conflit armé.

« Dislocation » : d'un cortège, d'une colonne de marche, hippomobile ou motorisée. Disloquer une formation organique à la fin de son mouvement signifie donc avant tout la rupture ou le fractionnement de son dispositif en vue de sa dispersion. Dislocation, contrairement à l'usage que nous faisons de ce terme, n'a pas le sens de stationnement, lequel implique la *répartition d'une troupe dans une zone déterminée*.

« Munition (s) » : au singulier, est en principe l'opération qui consiste à munir une armée, une forteresse etc. de tout ce dont elles ont besoin pour vivre et combattre. Au pluriel, *les munitions* s'appliquent essentiellement aux projectiles d'une arme (ravitaillement en munitions ; munitions d'infanterie, d'artillerie etc.).

« Services derrière le front » : fidèle traduction de l'allemand « Dienste hinter der Front ». Pléonasme helvétique, puisqu'il ne saurait y avoir de services devant le front. Il serait plus simple de parler des « services » ou des « arrières » de tel corps d'armée ou de telle division.

« Commissariat central des guerres » : a une justification historique, mais évoque par trop la « Guerre de 30 ans » ! Il serait temps d'abandonner cette pompeuse appellation qui pourrait être remplacée par « *Service de l'intendance* » et dont le chef serait un « Intendant général » et non le « commissaire des guerres ». Le terme allemand « Oberkriegskommissariat » ne comporte du reste pas la notion que la Suisse s'apprête à mener plusieurs guerres à la fois !

« Patrouiller une rue » : (les journaux) : il est préférable de dire : *détacher ou envoyer une patrouille* dans telle région ou sur tel objectif.

« Armes antipersonnelles » : cette étrange expression figure, paraît-il, dans un de nos règlements officiels. Il s'agit sans doute d'armes utilisées *contre* (anti) le personnel (les servants), par exemple d'une batterie ou d'un fortin ennemis. On pourrait dire, à la rigueur, « *armes anti-personnel* » comme on dit « arme anti-char ».

« Une S.C.F. » : ce qui signifie, en transcription littérale et de manière absurde « une service (!) complémentaire féminin (e). Alors qu'il serait si simple d'écrire « une *femme des services complémentaires* » (F.S.C.).

« Un sanitaire » : « sanitaire » est un adjectif ; il faut donc le faire précéder d'un substantif et parler d'un « *soldat sanitaire* ».

« Progresser ou s'installer à cheval de la route » : à *cheval sur la route* !

« Promotion-mutation » : une promotion, dans la hiérarchie militaire, compte en principe un *changement de grade* et s'accompagne généralement d'une *mutation* (commandement ou fonction) ; une simple mutation ne modifie pas le grade de l'intéressé qui n'est l'objet que d'un *changement d'incorporation*.

« Roulement-rotation » : les sentinelles, par exemple, sont relevées selon un roulement, un *horaire préétabli*, qui précise aussi la durée de leur mission ; il n'est pas question de rotation, par quoi l'on entend le mouvement d'un corps autour d'un axe fixe.

« Partager un point de vue » : tout individu n'ayant, selon son optique, qu'un seul point de vue, le sien, il ne saurait le partager avec le voisin pour ne disposer dès lors que d'un demi-point de vue ; il est donc préférable et plus simple de dire : « *je suis de votre avis* ».

« Infrastructure » : ce terme, qu'on répand à profusion dans des exposés techniques, signifie : *ensemble des installations*

au sol (pistes, hangars, ateliers etc.) indispensables à la mise en œuvre des avions. S'applique également, par extension, à l'ensemble des installations territoriales (services, écoles, bases etc.) nécessaires à la création et à l'emploi de forces militaires.

« Opérationnel » (elle) : relatif aux opérations militaires, généralement dans le cadre stratégique et celui des grandes unités. *Forces opérationnelles, recherche opérationnelle*. A ne pas confondre avec l'adjectif opératoire strictement limité aux opérations chirurgicales.

« Entrer en service » : dire de préférence *entrer au service* (sous-entendu : de l'armée, du pays).

« Dans ce but » : on n'est pas dans un but ; dire plutôt « *dans cette intention* ». Le but ou l'objectif choisis étant en général fixes, on ne saurait les « poursuivre ». Si l'adversaire se dérobe ou bat en retraite, il semble plus logique de dire qu'on *poursuit l'ennemi* et non le but. Nuances évidemment !

* * *

Dans le langage courant, non strictement militaire et notamment dans la presse (mais le journaliste, toujours talonné par la marche des événements, a des excuses) on peut faire une ample moisson de locutions vicieuses, de pléonasmes inutiles, de tournures prétentieuses. On ne s'aventurera pas très loin dans ce labyrinthe de la phrase mal écrite. Ces termes impropre sont généralement connus, mais ils ont la vie dure, se transmettant d'une génération à l'autre. Rappelons-en quelques-uns, ne serait-ce que pour souligner que de telles erreurs ne sont pas uniquement le propre des militaires !

Tout d'abord, on commence (ou on finit) par se lasser de certains titres ou sous-titres de journaux qui sentent les vieux clichés : les Etats-Unis *à l'heure* de Kennedy ; l'Algérie *à l'heure* d'Evian (décidément tout le monde est à l'heure, mais personne ne vient !) ; les problèmes *à l'échelle* mondiale (cette échelle doit être bien longue, car ceux qui l'utilisent

ont toujours de la peine à en atteindre le *sommet*) ; Cuba est évidemment *sous le signe* de Fidel Castro qui dirige ce pays *en fonction* et *dans la perspective* de la doctrine communiste. La dite perspective est *singulièrement* vue *sous l'angle* de la révolution sociale.

Sont immortels et donc indestructibles : le fameux de manière à ce que, pour *de manière que...* ; le « partir à Paris » = pour Paris ; se « rappeler de... » = *je me le rappelle* ; le « par contre » (germanisme, traduction littérale de « dagegen ») qu'on peut remplacer par « *en revanche* ».

Quelques lourdeurs inutiles : « un sujet on ne peut plus actuel et des plus intéressants » *actuel et intéressant* suffisent et ne diminuent pas la valeur du sujet. A la gare de Lausanne : « Attention, le train en provenance de Genève... » pourquoi ne pas dire simplement « *le train de Genève* », ce qui ménagerait les cordes vocales du personnel ; « il n'est que de se rappeler » *il suffit de se rappeler* ; le général de Gaulle, quant à lui, la France, quant à elle, ont pris telle décision. Le « quant à » alourdit inutilement la phrase. « En raison de » peut utilement remplacer *eu égard à*, avec son déplaisant iatus qui vous déforme la bouche. Garder un secret par devers soi : « par devers soi » est superflu puisqu'il ne s'agit pas du secret d'un autre. Combler un retard : on comble un récipient, on *rattrape un retard*. Car enfin, de quoi s'agit-il ? Car, conjonction suivie de l'adverbe « enfin » frise le pléonasme ; pourquoi ne pas dire : « *en effet, de quoi s'agit-il ?* ».

Arrêtons là ces modestes commentaires au cours desquels on s'est efforcé de définir ou de rétablir quelques expressions dans leur classique acceptation, pardon, *acception*. Est-il besoin de préciser que l'auteur de ces méditations à bâtons rompus est le premier à en bénéficier ? Charité bien ordonnée commence par soi-même. Et puisque nous nous donnons des conseils gratuits, promettons au cher lecteur de ne jamais employer dans nos textes cet absurde, lourd et prétentieux *impensable* auquel nous vouons du reste une particulière antipathie. Lu l'autre jour dans la presse : « Il est impensable

de penser que la conférence d'Evian n'aura pas lieu » !!! Cet impensable est décidément *inconcevable, inimaginable, invraisemblable*.

R. M.

Revue de la presse

Un programme d'épreuves individuelles de combat
« Parcours test »

Il faut revenir sur le dernier et ultime numéro de **5/5 Forces françaises**¹, à propos du programme d'épreuves individuelles de combat d'un centre d'instruction (école de recrues de quatre mois) d'infanterie, ce sont des chasseurs, installé quelque part en Normandie. Exposé par *Claude Fagnet*, il nous montrera que d'autres sont arrivés aux mêmes méthodes, aux mêmes procédés que nous, dans leur réponse à la question : « Comment, lorsqu'on dispose de quatre mois, assurer aux recrues une préparation essentielle au combat ? »

Des emplacements préparés en pleine nature — une « piste de combat » — recèlent chacun une épreuve contrôlée par un sous-officier. Sur la feuille de chaque candidat, le contrôleur « pointe » les heures d'arrivée et de départ de l'emplacement et les pénalisations encourues. Le classement s'établit de telle manière que le premier est le concurrent qui a accompli les épreuves dans le minimum de temps et avec le moins de pénalisations. Tout cela confirmerait, si besoin était, nos méthodes, puisque ces procédés sont depuis longtemps usuels chez nous. Il en est de même du programme des épreuves, en général, bien que quelques-uns des dix-huit numéros qui le composent présentent, comme nous allons le voir, une certaine originalité.

Stand 1. Point de départ : l'homme se présente, sans arme, à l'officier qui dirige le concours. Il reçoit sa feuille de contrôle qu'il présentera à chaque stand.

¹ Voir R.M.S. de mars 1961 : revue de la presse.